NEUVIÈME ANNÉE N° 46 — DIX CENTIMES — DU 12 AU 18 MARS 1904

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six Mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Ex-journal LA RÉVOLTE

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 4, Rue Broca, 4 — PARIS (Ve)

SOMMAIRE

L'affaire Célina Renoir, **R. Ch.**
Carnet d'un pacifiste, **Charles Albert.**
Origines de la religion et de la morale (*suite*), **Elisée Reclus.**
Mouvement social : France, **Delesalle, Galhauban, Degreef.**
Dans les Expositions, **J. A., J. Hache.**
Au Théatre, **J. Grave, René Bercy.**
Correspondances et Communications.
Convocations.
Petite correspondance.

L'AFFAIRE CÉLINA RENOIR

Il faut revenir sur cette abominable affaire, dont nous avons parlé dans les deux derniers « Mouvement Social ». Si nous ne pouvons pas empêcher qu'il y ait des prisons, nous pouvons du moins, par nos protestations, empêcher qu'on y traite des êtres humains de façon aussi barbare.

Nos amis de la région nous ont adressé le *Journal de Roubaix* (22 février) et l'*Egalité* de Roubaix-Tourcoing (23 février); nous y découpons les extraits qu'on va lire. Les journaux de Paris n'ont pas de place pour ces vétilles : ils n'en n'ont que pour la guerre russo-japonaise et la chasse aux moines.

Célina Renoir a bien 19 ans (et non 23). Elle était ouvrière en filature à Roubaix. Son crime était d'avoir tenté de passer en contrebande trente boîtes d'allumettes.

Je donne la parole à l'*Egalité :*

« Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer hier une jeune fille qui a été détenue avec la malheureuse Célina Renoir, — qui, comme elle, a été mise au cachot et comme elle, a eu les pieds gelés, à ce point qu'elle a peine, actuellement, à se traîner et à se tenir debout.

« Victorine Desmet, âgée de 18 ans, doubleuse, demeurant à Roubaix, rue Magenta, 20, avait été condamnée pour fraude de café vert et d'allumettes, à deux mois de prison et 500 fr. d'amende.

« Elle est sortie de prison le 15 février courant et a été mêlée de près au martyre de Célina Renoir, qu'elle a subi pour elle-même pendant vingt jours.

« Victorine Desmet a été victime du froid tout comme sa malheureuse amie.

« Elle a les pieds enflés, le corps couvert d'abcès : à la tête, au cou, au dos ; le bras gauche, enflé de rhumatismes contractés dans le cachot, lui refuse à l'heure actuelle tout usage, et elle est *encore incapable de marcher.*

— « Mme Bretelle, à qui je m'étais plainte, nous dit-elle, m'a ri au nez pour toute réponse.

« Le mercredi 3 février, je me suis présentée pour la première fois à la visite de M. le docteur Wertheimer; il m'a trouvée « encore assez bien » pour retourner en cellule.

« Le jeudi, le vendredi et le samedi, je me suis présentée à la visite : on m'a prescrit des pommades pour mes pieds et mes abcès.

« En vingt jours de cachot, — toujours *vêtue d'une chemise et d'un jupon* — je n'ai mangé que quatre fois du rata, le reste du temps j'ai eu du pain, — un petit pain gris — et un verre d'eau.

« Et pendant ce temps-là, les gardiennes, sachant que nous crevons de faim, viennent nous narguer en chauffant sous notre nez, leurs aliments, leur café, au-dessus du gaz !

« Je ne suis pas une voleuse ; j'ai fraudé parce qu'on ne gagne rien à l'atelier, où du reste je n'ai pas trouvé facilement de l'ouvrage. On ne devrait pas traiter des créatures humaines pire que des animaux ! »

Le régime du cachot :

« Le cachot vous vaut d'être nourrie d'un pain noir par jour, sans eau : nous avons été jusqu'à quatre jours sans avoir un verre d'eau à boire, et comme nous suppliions nos « bourrelles », Mme Bretelle, une gardienne, consentit, le quatrième jour, à nous donner un gobelet d'eau.

« Tous les quatre jours, il nous est permis de nous laver et de nous démêler les cheveux.

« Tous les quatre jours aussi, nous recevons une gamelle contenant un rata (!) tout juste assez pour nous empêcher de mourir de faim.

« C'est horrible, le supplice de la faim qu'on nous fait endurer.

« Le cachot est une salle humide, dont le plancher pourri est situé au-dessus d'un canal, les murs sont salpêtrés d'humidité, les baquets à excréments empuantissent l'air déjà vicié de cette geôle infecte, et le vent s'engouffre sous la porte de telle façon, que nous étions bleues de froid.

« On nous donnait le soir des paillasses sur lesquelles des galeuses avaient couché et nous étions remplies de vermine.

« Enfin, on jette des seaux d'eau dans les cachots, on saupoudre le sol avec du chlore délayé ensuite avec un bâton, les yeux piquent, la respiration manque, c'est l'asphyxie presque et il est impossible de tenir à ce moment dans la prison.

« Vous me dites que nous devrions réclamer : on voit que vous ignorez ce qui se passe dans le bagne de Lille.

« Le directeur, ou d'autres personnalités provoquent les réclamations au cours de leurs visites très rares. Jamais, vous entendez bien, jamais on n'ose en formuler une. C'est la terreur que cette idée de réclamer soulève parmi les détenues.

« Les gardiennes disent aussitôt après le départ du fonctionnaire : « Ah ! vous avez eu le toupet de réclamer ! Eh bien ! vous serez au pain sec ! » ou bien encore : « Vous irez réclamer au cachot ! »

« On est payé pour savoir ce qu'il en coûte de réclamer, et on s'en garde bien, préférant tout supporter plutôt que de se plaindre.

« C'est comme à l'atelier, quand un besoin nous prend, il nous est interdit de sortir pour le satisfaire : on doit attendre l'heure de la sortie...

« J'étais en prison en même temps qu'elle. Le 21 janvier, nous travaillions à faire des feuilles en perles, à l'atelier.

« Très poliment, j'avais demandé à Mme Carton, une gardienne, de me donner de l'ouvrage, car je n'avais plus de perles. J'obtins comme réponse une menace de mise au pain sec.

« Célina Renoir, qui était dans le même cas que moi, fut aussi menacée par notre gardienne.

« C'est alors que je dis tout haut : « Je ne fais jamais rien, c'est embêtant d'être toujours punie sans motif ! »

« Et Célina s'écria furieuse : « On sera au moins punie pour quelque chose ! »

« A trois, Célina, Léonie Landrieux et moi, nous avons alors retourné nos tables et crié contre la gardienne.

« Cette dernière appela par la fenêtre, Mme Horrion, une autre gardienne, qui s'en fut quérir le brigadier de la prison, M. Jean (?) lequel, sur l'ordre donné par M. Roger (?), le greffier, nous fit descendre au cachot.

« Mme Horrion nous fit déshabiller, Mme Legrain, gardienne-chef, *nous fit retirer nos bas ; il ne nous restait pour tout vêtement que notre chemise, un petit jupon et des espadrilles sans semelles, pour nos pieds nus : on était en pleine gelée*, nos dents claquaient.

« Pendant quatre jours, nous sommes restées sans une goutte d'eau à boire, aussi hurlions-nous !... Mme Bretelle, une autre gardienne, nous donna, par pitié, le quatrième jour, un gobelet d'eau.

« Célina Renoir est restée huit jours environ dans le cachot ; elle y était descendue le vendredi, elle en est sortie le samedi.

« Le quatrième jour, elle commença à se pleindre de ses pieds fort enflés. Mme Bretelle lui répondit : « Vous avez bien le temps de vous plaindre, car vous resterez encore quinze jours au cachot. »

« Enfin, le sixième jour, Célina ne pouvait plus marcher ; elle était obligée de se cramponner au mur pour se lever pendant qu'on lui

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

jetait sa paillasse le soir, afin de se coucher, au-dessus du canal qui passe sous notre cachot, comme je vous l'ai dit tout à l'heure.

« Ses pauvres pieds étaient couverts de « cloches » remplies de sang noir, c'était affreux à voir. Ses plaies ne répandaient à ce moment aucune odeur. Elle était défaite, verte comme une noyée, les oreilles blanches comme celles d'une morte : elle maigrissait à vue d'œil et elle avait la fièvre, car elle souffrait déjà d'un sarcome au sein.

« Enfin, le samedi, craignant l'arrivée du directeur, et prise de honte et de peur, Mme Bretelle lui dit : « Vous ne pourrez pas finir votre temps de cellule avec des pieds pareils ! »

« Elle l'a fait partir à 8 heures, auprès de Mme Legrain, qui a ordonné de suite sa sortie de cellule.

« Puis M. le docteur Wertheimer a prescrit d'urgence l'entrée de la malheureuse fille à l'infirmerie.

« Célina souffrait tellement que pendant la nuit, elle mordait ses draps pour étouffer ses cris de douleur et qu' « elle voulait se pendre ».

« Cela était su et on avait soin de la faire surveiller par des servantes (prisonnières à gages) pendant la nuit.

De son côté, le *Journal de Roubaix* donne les détails suivants :

« Les cellules dans lesquelles furent enfermées les femmes, sont de petites caves voûtées et obscures; l'ameublement en est sommaire : un lit de camp et une simple paillasse. Ces cellules donnent sur un chemin de ronde de deux mètres de large, enclos par un mur de huit mètres de hauteur sur le quai de la Basse-Deûle. La lumière n'y pénètre par aucune ouverture et une solide porte verrouillée en défend l'entrée.

« Une couche de salpêtre naissant tapisse les murs de ces cellules, qui ruissellent d'humidité. Après huit jours passés dans sa cellule, Célina Renoir se plaignit à sa gardienne du froid, qui, disait-elle, lui avait gelé les pieds.

« Elle fut examinée par le médecin de la prison, M. le docteur Wertheimer, qui la fit transporter à l'infirmerie, et constata qu'elle était atteinte d'engelures aux pieds. Il lui fit suivre un traitement; mais Célina Renoir avait pis que des engelures : on ne tarda pas à se convaincre que les pieds étaient gelés et que la gangrène s'y mettait. M. le docteur Wertheimer fit immédiatement conduire la malade à l'hôpital de la Charité, où elle fut placée dans le service de M. le docteur Duret.

« Malgré les soins éclairés qui furent prodigués à Célina Renoir, le mal empira rapidement. La gangrène envahit de plus en plus les parties atteintes, occasionnant à la malade des souffrances atroces. Bientôt, les extrémités des pieds ne formèrent plus que des plaies hideuses qui répandaient une odeur si insupportable, qu'on fut obligé de mettre la patiente dans une autre salle.

« Enfin, ces extrémités tombèrent d'elles-mêmes; à l'heure actuelle, le métatarse de chaque pied a disparu. M. le docteur Duret espère n'avoir pas besoin de recourir à une amputation et compte pouvoir lui conserver les deux talons. »

L'*Egalité* ajoute :

« Nous avons pu nous procurer les renseignements les plus précis sur l'état de Célina Renoir. La malheureuse a perdu les dix orteils : à part cela il y a quelque espoir que la gangrène n'ira pas plus loin pour le pied gauche; quant au pied droit, les métatarsiens s'en détachent les uns après les autres : la résection de deux d'entre eux est chose faite, les autres sont attaqués jusqu'aux ligaments; le hideux mal a même gagné deux des osselets cunéiformes du cou-de-pied, lesquels devront être enlevés.

« En ce qui concerne la véritable origine de la malade, il est hors de doute qu'elle consiste en ce que les médecins appellent *froidure* ou *geture* (la *Dépeche* prononce *engelure*); notre confrère insinue que les antécédents de la pauvre enfant pourraient avoir favorisé la propagation du mal; nous ne pensons pas qu'il faille attribuer au mot antécédents, le seul sens qu'il ait en français, et que le ciel ait infligé la gangrène à Célina Renoir, parce qu'elle avait fait une mauvaise première communion; d'ailleurs, nous tenons à remarquer que la malheureuse n'a jamais été mal notée au point de vue des mœurs : elle passait seulement pour nerveuse et tant soit peu « mauvaise tête ».

« Revenons aux antécédents, ou mieux à ce que notre confrère entend par ce mot, les hérédités de Célina Renoir. L'examen médical n'a révélé dans ses urines aucune trace de sucre ni d'albumine, elle n'est pas plus hystérique que rhumatisante; elle serait plutôt légèrement anémique, mais ce n'était peut-être pas une raison suffisante pour la priver de bas et de sandales, par une température à laquelle une constitution plus robuste n'eût sans doute pas résisté.

« Célina Renoir était loin d'être la malade prédestinée qu'on veut bien dire.

« Elle portait, comme un homme, nous disait hier un fraudeur professionnel, un ballot de 30 à 40 kilos, et filait le long du canal, trottant ferme, sans jamais sentir la fatigue.

« C'était une vaillante fille, qui ne boudait pas à la fraude, au contraire.

« Elle avait un bobo (sic) au sein, provenant d'un coup de pied que son ami lui avait donné il y a près d'un an. Mais ça allait mieux et elle se guérissait. Jamais, on ne l'a connue malade : il a fallu *la protection de la justice* pour qu'elle le devînt.

« Que Célina Renoir ait, ou non, été amputée, que les outils du chirurgien aient taillé dans la chair vive ou qu'ils aient seulement détaché les parties émiettées par la gangrène, que la victime perde enfin les deux pieds ou qu'elle en conserve d'inutiles moignons, un fait n'en subsiste pas moins : une enfant de 19 ans, coupable d'avoir rapporté de Belgique quelques boîtes d'allumettes et condamnée pour cette faute, en somme vénielle, à subir quatre mois durant, le séjour à jamais infamant et pernicieux des prisons, sera rendue à sa famille, horriblement et à jamais estropiée; et cela parce qu'elle aura lancé à une gardienne, ancienne fermière, non des chaises comme on l'a dit, mais cette innocente malice : « Vous vous croyez donc toujours occupée à garder vos vaches? »

« Un rapprochement s'impose entre Célina Renoir et Julien Wanecque, tous deux spoliés de leur vie entière, tous deux condamnés par la justice des hommes à un martyre que la mort seule terminera.

« L'un avait volé un morceau d'étoffe, l'autre préféré les allumettes belges à celles de la Régie française. »

Qu'ajouter à cela? Il faudrait pouvoir susciter un mouvement d'opinion capable d'exiger la suppression des cachots et des punitions corporelles. Quoiqu'un prisonnier fasse, en n'a pas le droit de le châtier par le froid, la faim, la soif, l'humidité, la vermine, etc., puisque la torture est effacée du code moderne.

Le cas de Célina Renoir crie vengeance, Pour le bon fonctionnement de la civilisation actuelle, il faut des prisons, soit. Du moins le mépris de la personne humaine n'y doit pas dépasser certaines bornes. Plus de cachots! Plus de tortures!

R. Ch.

CARNET D'UN PACIFISTE

16 FÉVRIER. — Les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Espagne se déclarent neutres.

Fort bien. On respirera mieux. Mais que d'événements peuvent survenir et changer les choses. Et même si les deux nations aux prises terminent leur pugilat sans que d'autres éprouvent le besoin de s'en mêler, que de conflits peuvent naître, par la suite, de celui-ci!

D'ailleurs, la Russie et le Japon n'ont pas du tout besoin qu'on les aide. Elles sauront à elles deux organiser une guerre de proportions respectables et procéder à d'assez vastes tueries. C'est du moins ce que pensent les gens les mieux informés. Voici, par exemple, l'opinion d'un officier supérieur « ayant joué un rôle important dans la guerre sino-japonaise, disent les les journaux, et qui, depuis, a étudié de très près les ressources de guerre au Japon : »

Si la flotte russe a affaire à forte partie, l'armée russe elle-même se trouvera aux prises avec de non moins grosses difficultés. Les difficultés de ravitaillement sont immenses. La Mandchourie ne produit rien. Il faut tout faire venir : vivres, fourrages, tout, absolument tout, de Sibérie et de Russie. La campagne sera très dure, très longue et je ne vois de chance finale de succès pour la Russie que dans son endurance exceptionnelle, sa patience à toute épreuve, son énorme supériorité numérique. Il y aura des luttes sauvages, des massacres affreux d'hommes...

Délicieux, rassurant!

***

18 FÉVRIER. — Certains, chez nous, commencent à se sentir gênés par la Sacro-Sainte Alliance. Ils parlent de détendre. Comme de juste, les chauvins à trois poils et autres guerriers en chambre traitent ceux-là de lâcheurs. Il y a bien un peu de ça. Quand on pense devoir accepter les soi-disant profits d'une alliance, il faut en accepter aussi les risques.

La situation plutôt fausse de ces refroidis de l'Alliance, montre à l'évidence que pour tout ami sincère de la paix, il n'y a qu'une position logique, solide. C'est de répudier carrément tout ce qui de près ou de loin touche à la guerre : tripotages diplomatiques aussi bien qu'armements et militarisme.

Toute alliance est, au fond, quoiqu'on en dise, une machine de guerre, et toute machine invite ceux qui la possèdent à s'en servir. Prétendre assurer la paix du monde par des équilibres de puissances, des combinaisons d'amitiés et de haines, ou encore par des accroissements continus de dépenses guerrières, est une vraie duperie. Les plus savants équilibres chavirent.

Et un jour arrive où les armements consentis en vue de maintenir la paix sont utilisés pour la guerre.

***

19 FÉVRIER. — La façon dont le tzar envoie ses sujets à la boucherie est tout à fait charmante. Une allocution adressée au 3e bataillon du 1er régiment des chasseurs de Sibérie, me semble, entre autres, le modèle du genre :

Je suis heureux, frères (on est évidemment en famille), de pouvoir vous souhaiter un heureux voyage (dirait-on pas que ces gens partent en villégiature). Je suis fermement convaincu que vous maintiendrez haut l'honneur de votre vieux régiment, et que vous exposerez volontiers votre vie pour notre chère patrie. (Comment donc !) Souvenez-vous que *notre* ennemi est brave, courageux et subtil. Je vous souhaite de tout cœur de réussir et de triompher de *vos* adversaires. (Les ennemis de Sa Majesté Nicolas II, ceux des paysans, ouvriers et autres formant le 3e bataillon, il est clair que tout ça se confond.) Avec l'image du divin Séraphin, je vous bénis, frères..... Puisse le Séraphin prier pour vous et vous accompagner dans votre route... (Les prières du Séraphin sont évidemment quelque chose, mais pour se protéger contre les torpilles, les mines, les obus à la mélinite, à la lyddite et autres engins, c'est un peu faible.)

Voici maintenant le langage d'un homme de paix :

L'union et la puissance du peuple russe ne permettent pas de douter que le Japon *recevra le châtiment* mérité par sa traîtrise.....

Beaucoup de temps sera nécessaire pour porter au Japon des *coups dignes de la puissance de la Russie*, en ménageant le sang de ses enfants (? !) et pour *infliger le châtiment* mérité à la nation qui a insolemment provoqué la lutte....,

La Russie doit attendre les événements avec patience, étant sûre que notre armée *la vengera au centuple* de la provocation qui lui a été adressée....·

Infliger des châtiments, porter des coups dignes de la Russie, se venger au centuple, mais qu'est-ce que ce serait donc si le brave homme qui tient ce langage, n'était pas farci de tendresse et pétri de douceur ?

***

24 FÉVRIER. — A en croire les journaux, la nomination d'un certain Kouropatkine au commandement en chef des troupes russes, excite à Pétersbourg le plus vif enthousiasme. Partout dans les rues on entend cette phrase : « Que les Japonais s'avancent maintenant, s'ils l'osent ! »

Pauvres niais, pauvres bêtas ! Voilà bien la foule et son habitude de considérer ses pires ennemis comme des sauveurs.

CHARLES ALBERT.

ORIGINES
DE LA
RELIGION ET DE LA MORALE
(*Suite*) (1).

C'est ce que nous faisons aussi en portant sur nous des médaillons, des cheveux, des souvenirs de nos morts. La manducation des cadavres, quoique provenant d'un sentiment de solidarité des plus intimes avec l'être disparu, est assez rare parmi les hommes, et d'ordinaire on laisse les morts retourner aux éléments primitifs par voie de décomposition lente ; les chairs sont presque toujours sacrifiées, tandis que l'on garde les os, surtout les crânes et les tibias chez un très grand nombre de tribus ; les Guarani de l'Orénoque livrent les cadavres à la dent des poissons, afin que le squelette soit promptement nettoyé et que l'on puisse les garder comme un fétiche.

Sous quelque forme que restent les corps, ils n'en sont pas moins censés vivre toujours, et il convient de les nourrir régulièrement, soit par d'amples repas qui peuvent devenir fort coûteux à la famille ou à la communauté, soit par l'offrande de miettes et de gouttelettes que l'on pense devoir être suffisantes pour alimenter de simples ombres ; c'est ainsi que les Grecs et les Romains inclinaient leurs coupes de boisson sur le feu, pour qu'un filet crépitant du précieux liquide leur conciliât les dieux et les génies. Le mort recevait un bâton pour qu'il continuât au delà du tombeau le voyage de la vie, peut-être vers des parages plus heureux dans les contrées où l'homme avait déjà su domestiquer des animaux porteurs ; on lui donnait le cheval, le bœuf ou même un autre homme pour compagnon dans la mort, et le Viking des côtes septentrionales recevait un bateau pour continuer ses voyages de découvertes et de conquêtes sur les rives inconnues. Le numéraire était-il connu chez les amis du mort ? On lui en remettait au moins une pièce pour qu'il trafiquât encore utilement avec les gens d'outre-tombe, et l'on sait que, par un respect superstitieux des anciennes coutumes, les contemporains de Socrate et de Sénèque, même en beaucoup d'endroits, nombre d'Européens civilisés, observèrent et observent encore cette pratique funéraire. Enfin, quand le mort était un grand chef, on le faisait accompagner sur le bûcher ou dans la fosse sanglante, par toute une cour de guerriers, de femmes et d'esclaves.

(1) Voir les numéros 44 et 45.

Ainsi, dans l'immense multitude des morts qui remplissent l'espace, aussi nombreux que les feuilles des arbres ou que les grains de sable du rivage, s'établit une hiérarchie analogue à celle qui prévaut dans la société des diverses tribus : chez les peuplades égalitaires, les morts sont tenus pour des pairs ; chez celles où le pouvoir des uns s'est fondé sur la servitude des autres, le traitement des morts varie de l'apothéose à l'absolu mépris. La création d'un corps sacerdotal dut accuser encore la différence d'acception réservée aux trépassés, puisque magiciens et prêtres s'érigent en juges, en dispensateurs des punitions et des récompenses d'outre-tombe. Eux aussi, comme les chefs, se sont élevés au-dessus de la foule par une sélection naturelle : sans doute, les hommes d'une intelligence exceptionnelle devaient acquérir dans le cours de leur vie un ascendant considérable, grâce aux explications vraies ou plausibles qu'ils donnaient des prodiges de la vie et aux conseils qu'ils avaient distribués en temps opportun : jusque là leur influence était fort légitime ; mais rien ne déprave comme le succès, et leur considération même devait les entraîner à d'hypocrites prétentions de savoir. La magie devint un métier, soit pour guérir les hommes des maladies physiques, soit pour écarter d'eux le mauvais sort jeté par d'autres sorciers ou par les génies. La prétendue science d'attirer la faveur des divinités d'en haut et de conjurer la haine des « puissances de l'air » eut ses maîtres et ses disciples : des sociétés fermées avec période de noviciat et degrés d'initiation, se constituèrent, et peu à peu s'établit ainsi dans chaque tribu un groupe de privilégiés, d'autant plus redoutables qu'ils mêlaient à leurs fourberies plus de connaissances réelles des faits de la nature.

Cette institution d'une caste supérieure, affectant de connaître les choses de l'au-delà, livra les peuplades et les nations au régime de la terreur incessante, car cette caste, subdivisée en confréries secondaires, devait spéculer, même inconsciemment, sur la crédulité des naïfs, sur leur effroi de la mort et de l'inconnu, pour augmenter sa puissance et sa richesse. Devenus les intermédiaires entre les hommes et les esprits, ils avaient intérêt à représenter ceux-ci comme très méchants, afin de faire apprécier leur intervention à d'autant plus haut prix. « Le grand *kalite* », disent les sorciers des Palaos, en parlant du génie qui gouverne les insulaires « le grand kalite aime à manger les hommes » (1). Aimer à verser le sang, c'est « avoir des entrailles de dieu », répétaient aussi les Taïtiens quand ils pratiquaient leurs infanticides ». Le maître régnant isolé dans le ciel des Juifs n'est-il pas aussi « un dieu fier et jaloux ? » Et, dans son auguste indifférence, Zeus s'assied au faîte de l'Olympe pour se réjouir de la lutte de ces peuples périssables, les Troyens et les Achaïens. (2)

Ce mépris, cette haine sanguinaire, cette jalousie terrible des génies innombrables ou du maître des génies, il ne pouvait y avoir qu'un seul moyen de les conjurer, le sacrifice : de même que dans un incendie destructeur des forêts, le sauvage faisait la part de feu, on cherchait à gagner du temps en donnant quelque peu de sang au dieu avide qui en voulait boire à flots. Mais là où la population vivait sous la terreur inspirée par le magicien, un peu de sang ne suffisait pas, il en fallait beaucoup et la soif du dieu n'était jamais satisfaite. De là le devoir pour l'adorateur de sacrifier ce qu'il avait de plus cher. Avant que l'ange de l'Eternel arrêtât la main d'Abraham prêt à égorger son fils Isaac sur l'ordre de son dieu, combien d'autres pères avaient dû mettre à mort leurs fils aînés et donner à l'esprit redoutable les prémisses de toute existence animale naissant dans leur domaine. Le père ne pouvait se racheter que par la mort du fils. Sans doute la légende d'Abraham symbolise l'adoucissement des mœurs qui se produisit dans l'histoire du peuple juif et qui fit substituer les égorgements et les holocaustes d'animaux aux sacrifices humains ; mais après cette époque, combien de fois encore la frayeur du dieu amena les géniteurs à plonger le couteau dans le cœur de leurs enfants. C'est ainsi que les villes fondées par Josué écrasèrent de leurs linteaux de portes les cadavres de ses fils, et de même qu'Agamemnon, le « roi des rois » offrit aux dieux sa fille Iphigénie, Jephté livra au bourreau la jeune enfant qui s'avançait avec ses compagnes pour l'accueillir de danses et de chansons. Bien plus, le « saint » roi David sacrifia son peuple pour se faire pardonner une désobéissance au dieu vengeur : « Puisque j'ai péché contre toi, prends mon peuple et tue jusqu'à ce que tu sois rassasié. »

Toutefois, il n'était pas toujours nécessaire de verser le sang des siens ; la guerre fournissait le moyen de désaltérer les dieux et les génies aux dépens de tribus ou de nations ennemies, et l'on vit en effet des peuples entiers disparaître pour satisfaire la vengeance des esprits acharnés. C'est ainsi que les Juifs offrirent à leur Yahveh les habitants de tout le « pays de promission », et dans les rares circonstances où par un mouvement de pitié instinctive, ou par suite d'une promesse faite inconsidérement, ils durent épargner quelques-uns des indigènes, ils s'en accusèrent comme d'un crime. Si l'on peut remonter jusqu'aux origines des sociétés, pour y reprendre cette idée de sang offert en sacrifice aux génies, on en constate la survivance jusqu'à nos jours, puisque après les batailles, les vainqueurs vont chanter leurs *Te Deum* au dieu des armées.

***

Il n'est pas une ancienne forme de religion primitive qui, sous l'action des mêmes causes, n'ait persisté plus ou moins dans nos civilisations modernes. Tel est le culte des têtes coupées qui prévalut chez tant de tribus préhistoriques et qui se retrouve toujours chez les Dayak de Bornéo. Le sauvage qui limite à son propre clan la partie de l'humanité envers laquelle il a des devoirs moraux se croit tenu, en stricte vertu, d'aller couper des têtes dans les tribus étrangères pour les rapporter à sa famille, ou à la femme qu'il a choisie. Sans meurtre dont il puisse se glorifier, il n'est pas même considéré comme un homme : verser le sang humain est le premier devoir d'un candidat à la virilité. Et l'éducation qu'a reçue cet enfant de la forêt, pourtant très bon et très noble avec ses camarades de tribu, n'est-elle pas précisément celle de nos jeunes contemporains, auxquels on enseigne qu'il est glorieux de tuer un ennemi, ou même un nègre ou un jaune de quelque pays inconnu ? Le Dayak se vante d'avoir un poignard pour ancêtre (1) ; de même c'est un grand honneur dans nos sociétés modernes de descendre d'hommes qui se sont illustrés par l'usage de la francisque ou de l'arquebuse.

Le meurtre religieux, inspiré et réglé dans ses détails par la magie, devait, en maintes circonstances, être accompagné de repas anthropophagiques. Certes, le cannibalisme peut avoir chez les fugitifs la faim pour cause, comme il en a été tant de fois, pendant la période historique, dans les villes assiégées, sur les radeaux perdus en mer et dans les expéditions aventurées au milieu des glaces, des neiges ou des forêts vierges. Mais chez les hommes aussi bien que chez les animaux, ces faits sont exceptionnels : ils se produisent cependant, notamment dans l'Afrique nigérienne, où telle ville a ses marchés toujours fournis de chair humaine, considérée comme viande de boucherie. Au contraire, les

(1) Miklûkho-Maklay, *Bull. de la Soc. de Géog. Russe* 1878.
(2) *Iliade*, chap. XX.

(1) De Backer, *Archipel indien*.

repas dans lesquels l'homme se nourrit de son semblable par acte religieux, sont toujours des cérémonies ayant un caractère de noblesse et de gravité. S'agit-il, pour un guerrier, de dévorer le cœur ou le cerveau d'un ennemi, pour s'incorporer le courage et la pensée de l'adversaire égorgé, c'est là un acte d'importance majeure dans l'existence de l'homme qui va se doubler ainsi en énergie physique et en force morale ; mais la manducation de la chair présente une signification bien plus grande encore, quand il s'agit d'une victime plus qu'humaine. Il semble d'abord que pareil fait est d'une parfaite impossibilité, puisque les dieux sont plus puissants que l'homme. Toutefois celui-ci, inspiré par la passion frénétique du moi, peut accomplir des miracles, grâce aux sortilèges de ses prêtres. Souvent dans les dangers suprêmes d'une nation, les victimes ordinaires des sacrifices, bœufs ou agneaux sans tache, pures jeunes filles, beaux jeunes gens sans défaut, ne suffisent pas à conjurer le courroux du dieu. Il fallut lui offrir des fils de roi, des rois eux-mêmes et jusqu'à des fils de dieu, et les fidèles, condamnés d'abord sans possibilité apparente de rémission, ont pu se renouveler la chair et le sang par la chair et le sang d'un dieu, qui meurt, mais pour renaître aussitôt, qui se donne en sacrifice, mais pour resurgir comme juge souverain des vivants et des morts. N'est-ce pas là ce qui se passe chez les chrétiens, adorateurs prosternés devant celui-là même, dont ils boivent le sang et mangent le corps en solennels banquets d'amitié fraternelle ? Dans le sacrement de la Cène « l'innocence de l'Homme-Dieu passe au dévorant, et le péché de celui-ci passe au dévoré. (1)

(*A suivre.*) ELISÉE RECLUS.

Le manque de place nous force à renvoyer à la semaine prochaine la suite " Du Révolté " *aux* " Temps Nouveaux ".

AU PILORI

Lu dans le *Secolo*, 13 janvier 1904 :

Vendredi soir, une très jolie jeune fille de 24 ans, Luisa Rizzetti, née à Alpino, s'est suicidée dans la maison du marquis Camillo Donghi, qui l'avait prise pour maîtresse et rendu mère.

Luisa Rizzetti avait brillé beaucoup, entre autres à Turin, où on avait même exposé plusieurs photographies d'elle. Un moment, elle avait senti la vocation de se donner tout entière à Dieu, et, en fait, elle se retira chez les religieuses de San Salvario, où l'on assure même qu'elle prit le voile.

Mais, elle sortit bientôt du lugubre cloître, et le marquis Donghi, qui l'avait connue à Turin, l'emmena avec lui à Ceva, où elle demeura environ 18 mois.

Cependant, après plusieurs mois de vie intime, Luisa se trouva dans un état intéressant, et alors... elle fut éloignée.

Se trouvant, maintenant à la fin de sa grossesse, la malheureuse arriva hier à Ceva, et se presenta chez Donghi, le conjurant, avec des larmes, de ne pas l'abandonner.

Ses prières ne furent pas écoutées, et le marquis, pour l'éloigner,... *demanda l'intervention des carabiniers.*

Alors, la malheureuse se tira un coup de revolver au cœur, et elle expirait, après 3 heures d'atroces souffrances.

Dès que la mort fut certaine, trois médecins procédèrent à l'opération césarienne, la pauvre femme étant enceinte de 8 mois ; mais l'enfant lui aussi était mort, des suites des souffrances de la mère.

Décidément, ce n'est pas la peine d'être marquis, pour avoir une morale qui ressemble singulièrement à la morale justement appelée bourgeoise. La voilà bien, la preuve que les distinctions de classe s'effacent. Douterez-vous que ce ne soit l'égalité et la justice qui apparaissent ? Vous avez pourtant bien lu... que *les carabiniers interviennent !*

(1) Carl Vogt, Congrès de Bologne, p. 395.

MOUVEMENT SOCIAL

Il y a quatre ans, un soldat nommé Aubert fut envoyé à la 3e compagnie de discipline (à Méchéria), pour être rentré de permission avec un retard de trente-six heures. Ayant, un jour, protesté contre une punition corporelle infligée à un de ses camarades, le sergent M... lui dit « qu'il saurait lui faire perdre pour l'avenir le goût des réclamations. »

Quelque temps après, pour avoir caché des biscuits dans son sac, Aubert eut 8 jours de prison. Un accident de cheval lui avait autrefois occasionné une double fracture de la jambe droite, et cela lui rendait pénible le peloton de punition au pas gymnastique. Il demanda à se reposer : on lui fit exécuter des exercices d'assouplissement avec l'arme. Il s'arrêta trois fois, et trois fois, sous la menace, recommença à exécuter les mouvements. N'en pouvant plus, il dit enfin : « Faites de moi ce que vous voudrez. » Le lieutenant T... lui infligea 15 jours de prison et le fit mettre aux fers.

On lui mit les fers aux poignets, les mains étant réunies derrière le dos ; on le jeta sur une brouette, et on le laissa exposé, à quelque distance du camp, en plein soleil, la face tournée vers le sable. Le soleil faisait gonfler ses chairs comprimées, la chaleur du sable lui brûlait les yeux et toute la face, la soif et la fièvre le dévoraient.

Au bout de deux heures de ce supplice, Aubert demanda à être examiné par le major. Celui-ci ne le reconnut pas malade, et le lieutenant T... le fit remettre aux fers. Exaspéré, Aubert injuria le lieutenant T... et le sergent M... Le lieutenant décida de le déférer en conseil de guerre.

Le soir, lorsqu'on vint chercher Aubert, il était évanoui dans le sable : ses mains étaient enflées, ainsi que ses bras, et devenues informes ; on eut le plus grand mal pour retirer les fers, qui avaient fait aux poignets des blessures d'où coulait une suppuration abondante, avec le sang.

On dut porter Aubert à l'hôpital d'Aïn-Sefra. Le médecin, en constatant son état, fit un rapport pour signaler à l'autorité supérieure les mauvais traitements dont ce malheureux avait été victime. Et l'autorité militaire effrayée, anxieuse d'étouffer l'affaire, abandonna la prévention d'outrages à des supérieurs ; et, lorsque, plusieurs mois après, les plaies d'Aubert commencèrent à se cicatriser, elle le mit rapidement en réforme et le renvoya dans ses foyers. Mais Aubert est infirme, ses mains sont estropiées à jamais, il ne peut travailler et demande une indemnité qu'on lui refuse. Deux lettres de la *Ligue pour la défense de la liberté individuelle*, au ministre de la guerre, sont restées sans réponse. Le lieutenant T... et le sergent M... n'ont nullement été inquiétés, et continuent leurs exploits sur d'autres.

*
* *

On nous écrit de Caen l'histoire suivante :

« Un garçon d'une douzaine d'années, chez qui la famine régnait, s'empara de deux petites boîtes de sardines à l'étalage d'un magasin d'épicerie et se sauva. Mais l'épicier veillait. Il s'empara du meurt-de-faim, et l'enferma à clef, chez lui. Quelques instants après, l'enfant était emmené, *menottes aux mains* et pleurant à chaudes larmes, sur un parcours de 500 mètres, jusqu'au commissariat de police, par deux agents fidèles à leur consigne de chiens de garde du capital, et suivi de plus de deux cents personnes. Il y fut gardé enfermé jusqu'à la nuit, lorsque ses parents vinrent le chercher. On a fait un procès à ceux-ci... Si ce n'est pas honteux de voir pareilles choses pour deux boîtes de sardines ! »

En effet : mettre les menottes aux mains d'un pauvre enfant affamé, le brutaliser, le terroriser, l'enfermer dans un immonde bureau de police, faire à ses parents un procès ! — parce que ce malheureux enfant a pris, pour apaiser sa faim, deux boîtes de sardines qui auraient fini par pourrir à l'étalage, faute d'acheteurs, mais qui devaient y pourrir plutôt que d'être données à des affamés, pour qui elles ne sont point faites.

R. C.

*
* *

Mouvement ouvrier. — On se rappelle les incidents qui illustrèrent les grèves d'Armentières. Un beau matin, las d'une lutte qu'ils voyaient sans issue, les grévistes firent quasiment le siège de quelques maisons bourgeoises, et entre autres, de celle d'un propriétaire qui, quelque temps auparavant, avait fait expulser d'une de ses maisons, une famille de sept personnes.

Les grévistes, dans un moment d'exaspération, pillèrent et mirent le feu à ces maisons.

Mais cela n'eut pas de lendemain, et les meneurs qui, la veille encore, avaient presque conseillé ces actes dans des discours enflammés, où ils avaient montré les travailleurs en marche vers la révolutions ; ces mêmes hommes, devant la crainte des responsabilités, désavouèrent les actes commis, et dans un manifeste qui leur fut imposé, sous peine d'arrestation immédiate, n'hésitèrent pas à déclarer, contre toute vérité, que les grévistes n'y étaient pour rien.

C'est tout ce que demandaient les autorités. Mais comme il fallait quand même des « coupables » pour faire un exemple, on arrêta au hasard des malheureux, et l'on choisit ceux qui, parmi eux, avaient déjà une condamnation quelconque.

Et c'est ainsi, que grâce à la lâcheté des auteurs, qui n'ont pas le courage des actes qu'ils ont accomplis, vingt-six malheureux, ni plus ni moins coupables que les autres, vont passer en Cour d'assises dans le courant de ce mois.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du procès et nous dirons ce que nous avons appris sur place. Cela ne manquera peut-être pas d'intérêt, par ces temps où les politiciens ont à revendre de la « justice » et de la « vérité ».

A la suite des grèves du Cateau, dont j'ai parlé l'autre semaine, des arrestations ont eu lieu. Cinq des grévistes ont comparu la semaine dernière devant le tribunal correctionnel de Cambrai, et ont été condamnés à des peines variant de huit jours de prison à 25 francs d'amende. Ces travailleurs pourront méditer en prison les beautés du régime capitaliste.

La Fédération des syndicats du bâtiment, de l'Ouest, nous signale un cas d'intolérance peu banale.

Un exploiteur de Nantes, nommé Daulé, ayant appris que l'un de ses apprentis n'était pas *baptisé*, le congédia pour cette raison.

La lettre adressée au père et dont j'ai là une reproduction photographique, est à la fois un beau document d'imbécillité et de jésuitisme, et nous regrettons fort de ne pouvoir en faire jouir nos lecteurs.

P. DELESALLE.

*
* *

L'enquête faite par les pouvoirs publics, sur l'industrie du tissage, a eu pour résultat de faire connaître au public, par la voix de la presse, la situation lamentable où se trouvent aujourd'hui les ouvriers tisseurs. Des notes fournies par la Fédération régionale du textile, il résulte, en effet, que la moyenne des journées pour un ouvrier tisseur possédant son métier, est de 3 francs par jour. Quant à ceux, et c'est le plus grand nombre, qui travaillent sur le métier d'un autre, c'est-à-dire à moitié façon, leur salaire est d'environ 1 fr. 50. Les plieuses et ourdisseuses gagent également 1 fr. 50 ; les dévideuses 0 fr. 75. Ceci, c'est la moyenne. Mais l'on a vu des chargements où des tisseurs, chefs d'atelier, gagnaient 2 fr.25 ; 1 fr. 95 ; 1 fr. 17 ; 1 fr. 15 ; voire même 0 fr. 65. Et c'est avec ces salaires de famine qu'il faut élever et entretenir toute une famille. D'autre part, la tuberculose fait des ravages dans cette industrie, en raison même du salaire insuffisant, et parce que on ne peut pas aérer les appartements, les matières employées ne se prêtant pas aux variations de la température.

Une des causes de l'avilissement des salaires, provient de l'émigration des métiers à la campagne. Les fabricants construisent d'importantes usines dans les endroits les plus reculés de la montagne, dans la Haute-Loire, notamment, où ils trouvent la main-d'œuvre à des prix dérisoires, les campagnards pouvant vivre à bien meilleur compte que le citadin, la plupart d'entre eux possédant quelques lopins de terre qui les aident à vivre.

A noter aussi que l'emploi de la force motrice a contribué à augmenter la production.

La Fédération réclame des pouvoirs publics la

limitation de la durée du travail et la fixation d'un minimum de salaires.

M'est avis qu'il n'y a nullement besoin de légiférer pour cela. La grève générale du tissage de 1900, qui avait duré neuf semaines, avait apporté de notables améliorations. Si les patrons n'ont pas tenu les engagements pris, c'est que les ouvriers ont manqué d'énergie. Les patrons ne respectant pas plus les lois que tous autres engagements pris avec leurs ouvriers, celles-ci seraient constamment violées par eux, et les ouvriers seraient encore obligés d'imposer leur volonté pour les faire respecter. On sait la façon dont les inspecteurs s'acquittent de leurs fonctions; on sait aussi qu'ils sont insuffisants. Mais alors c'est une nouvelle armée de fonctionnaires à créer. Avec cela, que des dérogations viennent toujours modifier ce que la loi aurait de trop absolu et démocratique. Enfin, on se rappelle les nombreuses grèves provoquées par l'application de la loi Millerand-Colliard.

Que les tisseurs y réfléchissent et qu'ils se rappellent, qu'en 1902, une enquête a eu lieu pour les mines et que les mineurs en attendent encore les bons effets. Ou plutôt non! le sollicitude parlementaire s'est montrée pour eux par le rejet, par la commission des finances du Sénat, du vote de 50.000 francs accordés par les députés à la mine ouvrière des Petits-Châteaux. Et cependant qu'étaient ces quelques milliers de francs sur un budget, qui se chiffre par des centaines de millions. Bien peu de chose!

Les bouffe-galette de l'Aquarium, qui ont à ménager les électeurs, pourront jeter le blâme sur les gâteux du Luxembourg; il n'en résulte pas moins acquis que les ouvriers n'ont rien à attendre que d'eux-mêmes. Quand ils seront bien pénétrés de cette idée, quand ils ne compteront plus sur personne pour mener à bien leurs affaires, alors leur sort sera bien prêt de s'améliorer.

GALHAUBAN.

***

Décidément le néo-socialisme mène à tout — à condition d'en sortir. Nous avons vu le secrétaire de la Bourse du Travail Trech, nommé quelque chose comme percepteur buraliste; un autre réformiste des plus purs, bombardé employé de sous-préfecture. Un ancien député, qui a cessé de plaire aux électeurs de Saint-Quentin, le sieur Fournière, vient d'être casé comme professeur à l'Ecole polytechnique.

Il est chargé, celui-là, d'enseigner aux futurs exploiteurs, qui sortent de cette école, le meilleur moyen de tirer le plus de profit possible des travailleurs qu'ils auront plus tard sous leurs ordres, et de leur montrer le néant des lois dites de « protection ouvrière » et le meilleur moyen de s'en servir. Mais quoique la chose paraisse impossible, il y a encore mieux que cela.

L'ex-secrétaire de rédaction de la *Petite répugnante* — c'est le cas ou jamais — vient d'être nommé, devinez quoi? mais, plutôt non, vous ne devineriez jamais, car le Monsieur est, depuis le 1er courant « Directeur des établissements pénitenciaires à Nancy », autrement dit chef des gardiens de prison. Voilà, semble-t-il, le poste idéal pour nos socialistes, nouvelle méthode.

Géôlier en chef, après avoir cuisiné à la *Petite République* et avoir eu l'œil à ce que les convocations de ces maudits anarchos ne passent pas, la récompense, avouons-le, était méritée, et je plains les anarchistes qui pourraient avoir affaire à cet ancien « journaliste ».

A quand la nomination des larbins de la maison comme « sergots ou gendarmes ! ! »

En attendant, qui nous donnera dans la maison l'article à sensation, sur les nécessités de la reconstruction de la Bastille et d'une police puissante et impitoyable.... aux pauvres, s'entend?

P. DELESALLE.

***

ROUBAIX. — Les syndicats font, à Roubaix, depuis quelques semaines, une propagande active, en vue de l'application, au 1er avril prochain, du dernier stade de la loi Millerand-Colliard, réduisant à 10 heures la journée de travail dans certaines industries.

Ils ont envoyé aux patrons roubaisiens le tarif qu'exigeront les ouvriers du textile, à partir du 1er avril. Ce tarif fixe à 4 francs le salaire quotidien que dorénavant doit toucher l'ouvrier tisseur, peigneur, apprêteur, etc,; il comporte, en outre, la suppression complète des amendes et une prévenance réciproque, entre patrons et ouvriers, de huit jours au moins. Les lecteurs des T. N. peuvent s'étonner que l'on se démène tant, pour obtenir des résultats si bénins et croire peu exigeants les travailleurs roubaisiens.

C'est pourtant pour obtenir ce salaire, et la suppression des amendes, que peut-être plus de 30.000 ouvriers déserteront les usines dans quelques semaines, et que s'engagera une grève formidable. Et si, grâce à l'énergie des travailleurs, ceux-ci obtiennent l'application du tarif, ce sera du même coup leur salaire doublé, car bien peu de tisseurs, peigneurs et apprêteurs, peuvent se flatter de gagner, bon an mal an, une moyenne de 2 fr. par jour.

Deux francs par jour, 12 francs par semaine, voilà la somme que gagnent les ouvriers de cette ville, où tant de richesses sont accumulées; où les somptueux palais du boulevard de Paris, font un si odieux contraste avec les taudis infects dans lesquels est logée la classe ouvrière.

Douze francs par semaine, et, pour cette somme, il faut, comme les ouvriers du peignage, travailler à 30, 40 et 50 degrés de chaleur et dans des conditions d'hygiène absolument épouvantables; respirer un air vicié par les poussières que dégagent la manutention des laines. Je ne sais la proportion que fournit Roubaix au contingent de ceux, qui chaque jour, meurent de la tuberculose; mais, ce que nous pouvons affirmer, sont rares les ouvriers travaillant dans les peignages du célèbre Motte, qui échappent au terrible mal.

Douze francs par semaine, et l'ouvrier tisseur, pour ce salaire honteux, à notre époque, doit subir des avanies de tout genre. Gare, à lui s'il n'entend pas le matin la sirène l'appelant au travail, où si, pour une cause indépendante de sa volonté, il a quelques minutes de retard! C'est impitoyablement l'amende, quand ce n'est pas le brusque et cruel renvoi, qui le plongera, lui et les siens, dans la plus affreuse misère. Qu'il prenne garde, que pas un instant il ne quitte ses métiers des yeux! Il faut que les pièces qu'il tisse soient irréprochables; le moindre défaut, et l'amende viendra encore réduire son salaire, quand elle ne le supprime pas complètement. Par milliers, nous pourrions citer les ouvriers tisseurs qui, après avoir peiné toute une semaine, se virent contraints de retourner chez eux les mains vides, l'amende ayant absorbé la production complète d'une semaine de travail.

Pour quelques minutes de retard, l'amende!

Pour les défauts dont on n'est pas responsable, l'amende!!

Pour fumer dans les lieux d'aisances, l'amende!!

Pour chanter en travaillant, au milieu du bruit assourdissant des métiers, l'amende!!!

Et ne croyez pas que j'exagère, cela est bien et dûment inscrit dans des règlements affichés dans les usines; règlements qui, grâce à la veulerie des ouvriers, les patrons ne se font pas faute d'appliquer.

Zola a décrit merveilleusement, dans son *Germinal*, la vie de l'ouvrier mineur; que ne se trouve-t-il un écrivain génial, qui puisse décrire la vie de l'ouvrier textile de Roubaix?

Il pourrait montrer ces hommes aux faces terreuses, anémiées, douloureuses, qui, chaque jour, vont créer des richesses incalculables et dont l'alimentation se compose de quelques sous de pommes de terre et de lait battu bouilli (1).

Il interrogerait, et apprendrait le drame affreux qui est l'existence des milliers d'êtres, qui, chaque jour font la queue, pour obtenir du bureau de bienfaisance le pain qui les empêche de mourir de faim. Que de crimes, de monstruosités, il pourrait dévoiler, en se mêlant à eux, en vivant la vie des ouvriers tisseurs, peigneurs et autres de ce maudit enfer qu'est Roubaix!

A Roubaix, des milliers de malheureuses quittent les ateliers, où elles sont odieusement exploitées, pour se livrer à la prostitution et servir de chair à plaisir aux patrons et à leurs fils. Pas une ville en province ne compte tant de filles qui, pour ne pas mourir de faim, font le douloureux métier de prostituées.

Voilà la situation plutôt amoindrie des ouvriers du textile de Roubaix, et l'on comprend que le salaire de 4 francs par jour, que demanderont au 1er avril les ouvriers roubaisiens, est énorme au regard de celui qu'ils gagnent aujourd'hui.

La lutte sera chaude, et, pour la prévenir et essayer de l'atténuer, les patrons usent d'une tactique abominable. Dans presque toutes les usines ce sont des centaines de renvois brusques d'ouvriers.

Les commissions, qui semblaient abondantes, il y a quelques jours, sont, paraît-il, épuisées. La vérité est que les patrons débauchent de la sorte, pour que, si la grève éclate, les malheureux que de longs mois de chômage auront réduits à la dernière extrémité, prennent la place de ceux qui abandonneront le travail au 1er avril prochain.

Mais qu'ils prennent garde, les événements d'Armentières, de Neuilly, sont d'hier, et les ouvriers roubaisiens ne les ont pas oubliés.

PIERRE DEGPEEF.

(1) Petit lait qui sert partout à engraisser les porcs.

Algérie.

MOSTAGANEM. — A la suite d'une violente tempête, qui s'est produite le 29 novembre dernier et les jours suivants, le port a été presque totalement détruit. Deux navires échoués à la côte, un de fort tonnage le *Carly* et un côtier faisant le service entre Mostaganem et Oray le *Georges et Henri*, sont encore dans le port et toujours échoué. Neuf pareilles sur douze (barques de pêcheurs, que possédait notre ville, complètement détruites. C'est vous dire que la misère est grande. Pourtant des fêtes ont été organisées, des secours distribués et soit efficacité de ces derniers, soit habitude de la misère des intéressés, les plaintes ne sont point trop vives.

Mais les pluies sont venues achever l'œuvre de la tempête. Les routes du Dahra sont coupées, le vin qui restait à enlever ne peut l'être; les transactions ralenties déjà par le peu de sécurité du port (où les bateaux ne viennent qu'au beau et fuient dès la plus faible houle) sont presque nulles.

Les bestiaux, surtout ceux des Arabes, périssent; car non installées pour affronter l'humidité, les fermes (ou ce qui peut en porter le nom) de ces derniers, ne protègent point les animaux contre le mauvais temps et surtout l'humidité.

Aussi les vivres renchérissent, et par suite les attentats contre les personnes ou les propriétés, se font plus fréquents et plus hardis.

Et les journaux du pays ne pouvant nier l'évidence, après avoir reconnu ce qui crève les yeux et plaint les victimes de cet état de l'atmosphère et de la rapacité des hommes conclut d'une façon plutôt inattendue que : « Puisque la loi et la police sont impuissantes à nous protéger, armons-nous et lorsque quelques-uns de *ces bandits* seront tombés sous les balles de nos revolvers, les autres se le tiendront pour dit ». Evidemment, le plomb qui se logera dans le corps des pauvres bougres, atteints en plein exercice du penchant, qui porte l'animal à agir pour trouver sa pâture plutôt que de mourir de faim, sera une nourriture suffisante pour ceux qui n'ont point le courage de réagir contre la misère, et se contentent comme cet enfant arabe, que j'ai vu à mon passage à Oray, de sucer un crâne de mouton, aux détritus depuis plusieurs jours.

Et pourtant combien peu exigeants sont ces Arabes. J'assiste depuis quelque temps au repas de midi des débardeurs du quai de Mostaganem.

Le chef de cuisine de la bande, comme au régiment le caporal, appelle les intéressés et distribue un pain de deux à trois livres pour deux hommes, Assis ou le plus souvent couchés derrière un tas de sacs de grains ou des fûts vides, ces malheureux font ce repas invraisemblable, et, lorsque quelques dattes viennent améliorer l'ordinaire, le jour où se produit cet événement compte pour un beau jour. Un peu d'eau et nos hommes se remettent à transporter des fardeaux de cent à cent vingt kilogs.

Certes, il y a long à dire sur le servage de cette race, qui présente, malgré tout, des types superbes comme physique, tout au moins.

Mais la misère ne les atteint pas seuls et la description des logements des familles européennes pourrait sûrement ramener à l'âge des cavernes, que l'on taxe de préhistorique.

Toute la famille dans une pièce, servant de dortoir, de cuisine, etc. D'ailleurs n'avez-vous pas cela sous les yeux, à Paris même, et la misère est-elle si différente, malgré les latitudes?

Angleterre.

D'après le recensement des sans gîte, fait dernièrement par le « London County Council », il paraît qu'un homme sur 2000 passe la nuit à la belle étoile, c'est-à-dire n'ayant même pas les trois

penny (30 centimes) nécessaires, pour louer un lit — signifiant un agrégat de 3000 destituts, n'ayant d'autre abri qu'une porte cochère ou l'arche d'un pont de la Tamise.

Ce total n'est que très approximatif. L'« Armée du Salut » qui, probablement, connaît mieux la pauvreté londonnienne que les officiels du « County Council », dit que le pourcentage des sans gîte dans la métropole, est bien au-dessous de la vérité.

« Reynolds's Newspaper » qui est supposé être le journal le plus radical de Londres, trouve que la raison de ce grand nombre de va-nu-pieds en est, *sans aucun doute*, dans l'invasion des étrangers, et à son avis, une loi interdisant l'entrée des « non-désirables » serait d'une grande utilité. Ce projet de loi qui est, en effet, sur le tapis de la Chambre des communes, et qui sera probablement sanctionné par le Gouvernement, n'est vraiment qu'un masque pour cacher le but principal : l'interdiction de l'Angleterre aux réfugiés politiques, ayant principalement en vue les anarchistes et les révolutionnaires bannis de leurs pays. L'Angleterre tend vers ce que l'Allemagne est, en ce moment, une esclave fidèle de la Russie et un mouchard dévoué aux ordres de Plehve.

Portugal.

A la suite d'une grève, les tisseurs de Guisnaraës ont obtenu une diminution des heures de travail.

A Lisbonne, les ouvriers métallurgistes de la Société « Empresa Industrial portuguesa » sont en grève depuis le commencement de décembre, au nombre de 450; ils demandent le renvoi des ingénieurs Roeder et Wastelain, qui les traitaient comme des bêtes de somme. La direction (où les noms français sont en majorité) annonce par affiches, qu'elle va embaucher un nouveau personnel. Suivant ces messieurs, les ingénieurs seraient des modèles de douceur! et la majorité des ouvriers auraient déjà repris le travail si elle n'était terrorisée par une poignée d'énergumènes.

Jusqu'alors cette manœuvre jésuitique n'a eu aucun succès, il n'y a pas de rentrées.

***

Une partie de la presse bourgeoise commence enfin à s'émouvoir du cas de notre camarade Abel Manços, en prévention depuis huit mois à la prison de Porto.

Manços, ouvrier boulanger, fut un des premiers qui entreprirent une campagne contre la falsification des farines et du pain; de ce fait, il fut mis à l'index par les patrons; il voulut lutter, on lui prêta de quoi acheter une modeste boulangerie; ses persécuteurs l'obligèrent à la fermer, et notre camarade connut les tortures de la faim. Un jour, poussé à bout, il tira un coup de revolver sur un des patrons empoisonneurs. Arrêté, il devait passer en jugement le 26 juin dernier. Comme il manquait un témoin, le procès fut remis au mois suivant; l'accusation requérant un jury mixte, le procès fut de nouveau retardé. La loi donne un délai de trente jours pour résoudre cette question, et en voilà plus de cent d'écoulés. Veut-on le rendre fou et avoir ainsi un motif pour pouvoir l'enfermer à perpétuité et délivrer les exploiteurs d'un gêneur?

Mais cela ne sera pas, car nos camarades veillent.

(D'après *Despertar* et *A. Obra.*)

***

La grève des métallurgistes continue. L'habituel conflit entre les jaunes et les grévistes eut lieu et naturellement, une certaine quantité de ces derniers furent arrêtés et brutalisés. — L'ingénieur Rœder se vante de brûler la cervelle au premier gréviste qui s'approchera de lui.

A Obra, de Lisbonne.

***

Lagos. — Grève de solidarité des ouvrières des fabriques de conserves de poisson et comme suite lock-out patronal.

Porto. — Congrès des ouvriers chapeliers de Portugal. — Question à l'ordre du jour : Création d'une Fédération Internationale dont le siège est à Paris. — Création d'un journal. — Création de coopérations de consommation et de production, etc., etc.

Despertar, de Porto.

***

La grève des ouvriers de fabriques de conserves de Setubal s'est terminée par une victoire.

O Trabalho.

Brésil.

Jusqu'alors, l'armée brésilienne était composée de volontaires, mais malgré les enrôlements forcés de pauvres diables coupables de vagabondage, la grande famille se dépeuplait; alors les gouvernants décrétèrent la conscription pour les marins. Pour commencer, ceux de Rio-de-Janeiro et de Fortaleza, n'aspirant pas au rôle de héros, se mirent en grève dans cette dernière ville. Les grévistes voulurent empêcher les jaunes de travailler, l'armée fit son devoir, résultat : six morts et quelques dizaines de blessés.

Jusqu'alors les tentatives de conscription avaient échoué, les immenses solitudes du Brésil étant un refuge sûr pour les réfractaires.

***

Les patrons des charcutiers et cochers de Rio, ayant été affligés d'une taxe sur les animaux de traits, voulurent la faire payer à leurs exploités, sous forme de diminution de salaire. Après une grève de plusieurs jours, les exploiteurs cédèrent.

O Amigo de Povo, de S. Paulo.

J. Leroy.

République Argentine

Rosario, 14 décembre 1903. — Ici, tout va de mal en pis. Nous avons, depuis 15 jours, la grève générale des cochers de tramways et des travailleurs du port, et aujourd'hui même ils ont triomphé. Outre cette grève, il y a aussi la grève des peintres en bâtiments. Ils demandent la journée de huit heures avec augmentation de salaire. Déjà plusieurs patrons ont accepté et nous espérons que leur exemple sera suivi par les autres. Si nous avons attendu qu'une loi nous accordât ce que nous demandons, nous aurions sans doute pu attendre longtemps — plus longtemps, en tout cas, que par la grève qui nous donne tout de suite ce que nous *savons imposer*.

On s'attend d'un moment à l'autre à une révolution politique, ce qui nous importe peu, au fond.

P. G.

Etats-Unis.

Rôle de la police. — Pourquoi les théâtres de Chicago sont-ils autorisés à violer la loi en mettant des milliers de vies en danger?

L'investigation forcée par l'épouvantable incendie de l'Iroquois a révélé ce pourquoi : Dix-sept théâtres ont été obligés de suspendre leurs représentations, pour cause d'infraction aux mesures destinées à protéger la vie humaine.

Les directeurs de théâtre révèlent que les fonctionnaires publics, en mesure de leur causer des ennuis, les assiègent de demandes d'entrées libres. Un directeur de police envoya gratuitement, en une seule fois, plus de vingt membres de sa famille. Un assistant de chef de police procédait à une véritable distribution de billets d'entrée gratuits parmi ses amis pour se créer de la popularité.

Un directeur dépose ainsi : Nous reconnaissons les agents de police à leur costume et en tout temps nous leur laissons l'entrée libre. Les employés du département des constructions sont également admis sans payer. Tous les autres employés de la ville, qui en font la requête, entrent gratuitement. Il y a une semaine, un lieutenant de police d'un district éloigné est venu avec une compagnie d'amis et voulut entrer avec eux sans payer.

La délivrance des entrées gratuites n'est pas autre chose qu'une compensation en retour de quelque service passé ou futur.

Quelques directeurs osèrent refuser de payer le tribut des billets gratuits, les conséquences furent telles que les directeurs d'autres théâtres capitulèrent.

Un directeur, fatigué de recevoir gratuitement et chaque semaine dans sa salle — sans avis préalable — les membres du conseil, donna ordre de suspendre l'entrée libre. Aussitôt, ses représentations furent déclarées illégales, la porte cochère du local fut reconnue mal bâtie, et quantité de détails dans les locaux déclarés défectueux. Le directeur obtempéra aux décisions du conseil, de suite, pour se délivrer de l'impôt des entrées gratuites.

Pareil état de choses explique les négligences et combien illusoire est la surveillance.

En outre, des directeurs et leurs aides sont accusés d'avoir fourni des « amusements gratuits » aux agents de la police, mais là-dessus la lumière sera difficile à faire.

(*The Daily News*, 2 janvier 1904.)

Japon.

Dans notre numéro 39, on a pu lire la traduction de deux articles du *Daily Mail* sur la misère des grandes villes au Japon, où sont « les pauvres les plus pauvres du monde ». Voici un article paru dans le *Matin* du 26 janvier, qu'il est intéressant d'en rapprocher :

Le Japon moderne. — Les salaires de ses travailleurs — Le péril jaune.

Pour s'expliquer les progrès extraordinaires accomplis en un temps relativement court, par un pays qu'habite une race ingénieuse et active, il importe de jeter un coup d'œil sur les conditions économiques de l'existence, parmi les artisans de toutes sortes qui sont les facteurs directs de sa richesse et de sa puissance. L'argent tient une telle place maintenant, dans la vie des nations, que l'on conçoit difficilement la possibilité de grandir et de jouer un rôle entreprenant et heureux pour les peuples *où les salaires très élevés dénoncent une aisance endormeuse ou de coûteux besoins.*

A ce point de vue, le Japon est merveilleusement placé pour avoir des chances de prédominer en Orient, par le commerce, par l'industrie... ou par la guerre.

Voici, en effet, le tableau des salaires moyens de es ouvriers, pour une journée de travail :

	Fr. c.
HOMMES	
Les mécaniciens gagnent	2 80
Les brodeurs, décorateurs, sculpteurs, surveillants, ouvriers de premier ordre . . .	1 20
Les très bons ouvriers de métier.	0 90
La grande moyenne des ouvriers ordinaires d'usines, filatures, tissages, etc.	0 70
Les hommes de peine et ouvriers ordinaires.	0 60
FEMMES	
Les brodeuses, peintres, etc.	0 52
Les surveillantes femmes de premier ordre.	0 42
Les bonnes ouvrières	0 35
La grande moyenne des ouvrières ordinaires d'usines, filatures, tissages, etc.	0 28
Les petites filles et les apprentis pendant de nombreux mois.	0 14

« Ces chiffres sont calculés d'après les prix en usage dans les centres les plus importants, et notamment à Osaka, la grande ville manufacturière du Japon.

Si on les compare à ceux de nos diverses industries européennes, surtout à ceux d'Angleterre et de France, on ne peut manquer d'être frappé de l'abîme qui sépare la race blanche de la race jaune, et l'on se demande quelles précautions nous ne devons pas prendre contre des millions d'hommes, à qui pour vivre, il suffit de si peu de chose et dont la *misère heureuse* fait la fortune de leur nation. »

Qu'est-ce que vous dites des peuples d'Europe « où les salaires *très élevés* dénoncent une aisance endormeuse ou de coûteux besoins »? Et des ouvriers japonais « dont la misère *heureuse* (on a vu dans l'étude du *Dailg Mail* ce qu'il faut entendre par là) fait la fortune de leur nation »? De la nation des patrons et des brasseurs d'affaires, sans doute?

L'abondance de copie nous force à renvoyer à la semaine prochaine, la suite de notre Variété *sur* l'Hygiène.

J'en profite pour m'excuser auprès de ceux de nos correspondants, dont la copie n'est pas encore parue, mais encore une fois, nous n'avons pas assez de place, ce qui prouve que l'agrandissement était urgent.

DANS LES EXPOSITIONS

A propos des « Artistes Indépendants »

L'Exposition des « Artistes Indépendants » qui a lieu actuellement dans une des serres du Cours-la Reine, est la vingtième qu'organise cette Société. Vingt ans d'existence, cela prouve suffisamment qu'elle était née viable, et l'on peut bien se dire qu'elle est encore capable de prospérité, quand on songe qu'elle n'a pas été jusqu'ici favorisée par les circonstances, et qu'elle a dû lutter contre des hostilités souvent renouvelées. Depuis le peu de temps qu'elle a un emplacement assez vaste à sa disposition, elle a donné les marques d'une jeunesse, d'une activité et d'une fécondité surprenantes. Le nombre de ses adhérents a doublé, et elle réunit aujourd'hui plus de deux mille œuvres dans le local de son exposition.

Est-ce à dire qu'il y ait amélioration et progrès, au sens où doit l'entendre le public, le seul appelé à juger un ensemble d'œuvres qui n'ont pas été triées par un jury d'examen et qui sont exposées parce que leurs auteurs ont trouvé bon de les exposer? C'est, en tout cas, ici, le moment d'insister sur le droit et le devoir qu'a la critique d'être sévère; et ceux qui font profession de l'exercer, devraient se louer de ce manque de sanction préalable. Cela relève et ennoblit leur rôle en le rendant plus équitable, plus important et plus difficile. Avec un esprit investigateur et bien renseigné, un sens juste et étendu de la vie, et ce goût éclectique de la beauté que peuvent donner une vaste connaissance des œuvres d'art et une continuelle délectation à leur contact, celui qui rendrait des jugements impartiaux serait toujours un guide recherché et apprécié du public, des amateurs et des artistes.

A ces derniers, il n'imposerait pas de rigoureuses préférences, pas plus qu'il ne léguerait de précieuses recettes; mais il suivrait attentivement ceux qui lui paraîtraient dignes d'intérêt, il stimulerait leurs efforts, en les signalant, et les mettrait surtout en garde contre les pièges de leur amour-propre et les trahisons des faciles succès. Il apprendrait à chacun à être son meilleur juge et le plus sévère, car les inconvénients d'une dure critique qui peut se tromper, ne sont rien auprès de ceux d'une molle et lâche indulgence. Je me demande donc si ce critique idéal et sévère n'aurait pas la joie de constater à cette Exposition des Artistes Indépendants un plus grand nombre d'œuvres sérieuses que les années précédentes?

Il y a, comme toujours, de plates et ridicules images signées d'amateurs niais, ou de pauvres êtres séniles et impuissants : des tableaux pour salon de mondaine ou loge de concierge.

Encore se font-ils plus rares pour se réfugier aux expositions des cercles, ou à l'officielle exhibition qui groupe les têtes à concours et tout le pétrin de leurs académies.

On rencontre aussi des coloriages attendrissants ou hilares qui témoignent, les uns d'âmes plus enfantines que civilisées, les autres de natures plus effrontées que candides. Qu'importe! Il y a d'infinies variétés et de multiples degrés dans les manifestations de l'art, comme dans celles de la vie.

La Société des Artistes indépendants a ce mérite, entre autres, de les admettre toutes, et parmi elles, un bon nombre expriment nettement, dans des œuvres d'une maîtrise certaine et de manières très différentes, les fraîches sensations et les émotions viriles d'artistes originaux et diversement inspirés. Quelques-unes gardent encore la saveur un peu âpre des fruits dont la maturité s'achève; mais la poussée de la sève est faite et, plus que son labeur caché, une dernière caresse du soleil leur donnera la suavité et le parfum définitifs.

Mais toutes les toiles qui arrêtent le connaisseur, ne sont pas pour lui l'objet d'une aussi complète satisfaction.

On remarque un trop grand nombre de hâtives études, essais vagues, de pochades, de barbouillades; tout le travail désordonné et fougueux, toute la production effervescente, inégale et touffue d'écoliers qui vont à leur guise, sans but, ni méthode. Leurs audaces sont les boutades de tempéraments qui se cherchent, quand ce ne sont pas les simples marques d'une profonde ignorance qui s'affiche avec une hardiesse sauvage. Les malins, en effet, veulent nous donner le change! Ils s'emparent des procédés d'autrui, copient une manière à la mode, et déguisent ainsi l'insignifiance de leur nature sous de faux airs d'autorité. Mieux vaudrait chercher avec amour une des mille faces de la beauté, et nous la faire entrevoir. Mais quelques-uns désirent surtout attirer vite l'attention; ils ont recours aux artifices, ils la forcent violemment en accordant tout à l'éclat ou à l'étranger et en sacrifiant le naturel et l'harmonie. C'est faire du tapage pour étouffer la musique des autres. Holà! moins de bruit, Messieurs! Plusieurs d'entre vous, nous charmaient avec la flûte qui nous assourdissent maintenant avec le cor.

J. A.

(*A suivre.*)

LE SALON DES P. T. T.

Au 3e étage de l'Hôtel des Postes, rue du Louvre, la Société artistique des Postes, Télégraphes et Téléphones, vient d'ouvrir sa deuxième exposition annuelle.

Ce petit Salon, composé de fonctionnaires et des employés des P. T. T., n'offre rien de bien saillant et ce n'est pas là qu'il faut chercher de l'audace et du nouveau.

Nous sommes dans un milieu officiel.

Ceci dit, notons au passage les envois de M. Ancelme : l'*Avenue de Marnes*, le *Crépuscule*, le *Pavillon forestier*, la *Clairière*, l'*Automne* et la *Route de Saint-Raphaël*, d'une chaude coloration et d'un sentiment délicat. La lumière circule dans ces toiles et l'artiste a su rendre avec justesse les jeux du soleil sur la splendeur des frondaisons automnales.

Sont à voir les toiles M. J. H. Borrel, marines et paysages ; ainsi que les panneaux de V. J. Borrel. M. Carayon, présente deux pastels, des études de chats qui sont bien; on ne peut pas en dire autant des autres envois.

Le *Port Saint-Nicolas* et le *Parvis Notre-Dame*, effets de neige sous un ciel gris de M. Couder, retiennent l'attention.

M. Doumayrou a des portraits et des paysages. Ceux-ci sont préférables.

Voici un artiste qui tâtonne : M. Jacquemet, mais c'est un tempérament: ses études témoignent de recherches personnelles. M. Henri Loze n'a qu'un tableau, la *Cathédrale de Rodez*, d'une notation juste.

A voir la *Rade de Lorient* de M. G. Morier et le *Portrait* de M. Planchon par lui-même, le meilleur de tous ceux qu'il expose.

M. Printemps aime l'allégorie poncive ; c'est son affaire, et il a traduit son goût dans une grande toile : *Le soleil faisant éclore la fleur*. D'un champ de lis, une femme nue s'élève et l'ensemble est baigné d'une lumière que répand un soleil bien faiblard, ne chicanons pas trop, il y a des qualités. — Mais comme c'est vieux jeu !

Voici des pastels et des aquarelles de M. Ralph-Serres. C'est amusant, mais pas très personnel. *Un coup d'œil à Ibiza (Baléares)* et au *Chemin de la Sablière* de M. Reculon-Dupont.

M. Renoir n'est pas très bien fixé sur ce qu'il veut faire, il a vu Rousseau, Cazin et les peintres des Champs-Elysées, ses envois en témoignent : *Ruines du Château de Crussol*, *Ancien Moulin*, *Etang des Vaux de Cernay*, *Rozel (Savoie)*.

Un *Portrait* aimable, Mme R., de Mme Henriette Roblot-Lhote et nous arrivons à M. Roubichon, qui n'a pas moins de seize toiles ; un portrait, des natures mortes et des paysages.

Les natures mortes sont fines et savoureuses, les paysages sont bien brossés. A voir une *Vue à Watten*, *Ginguette*, *Barrière bleue*, *Bateau hollandais*, *Moulin sur l'Eure*, *Coin de banlieue*.

Mme Marie Schils est une femme habile ; elle a, ce qu'on appelle en argot d'atelier de la patte et pour le prouver, elle a exécuté deux grandes aquarelles des *Pavots* et des *Hortensias* énormes.

Voici un disparu : *Verlaine* (les morts vont vite) fixé par M. F. A. Cazals ; c'est intime et réel. M. Cazals nous montre le poète à la physionomie étrange et troublante marqué de la tare alcoolique.

Il y a aussi dans cette exposition des travaux de dames, dentelles, broderies, écrans, etc, qui ne dépassent pas une honnête banalité.

J. Hache.

AU THÉATRE

Voici, résumé autant que possible, le canevas de *Oiseaux de Passage*, la pièce de Descaves et Donnay, jouée au théâtre Antoine.

Deux frères, riches bourgeois, sont en villégiature au bord du lac de Genève. L'un, Charles, a avec lui, sa femme et son fils Julien, l'autre, Guillaume, ses deux filles.

Les hasards de l'hôtel leur ont donné pour voisines deux jeunes étudiantes russes, dont l'air « pas comme tout le monde » les a intrigués. De fil en aiguille, ils arrivent à savoir que l'une se nomme Vera Lewanoff, qu'elle occasionna un grand scandale dans la société russe, en contractant un mariage fictif avec le prince Boglovich, pour tirer de son père une dot qui devait servir à faire évader de Sibérie, le célèbre agitateur Gregoriew. Quelques temps après le mariage, Boglovich fut blessé et arrêté en défendant une imprimerie clandestine découverte par la police. Depuis, personne ne sait ce qu'il est devenu. Parmi ceux qui se trouvaient avec lui, une femme, à la vue des policiers, avait froissé et avalé un papier sur lequel se trouvait le chiffre par lequel correspondaient les révolutionnaires. Dans sa lutte avec les policiers, qui voulaient lui arracher le papier, elle eut deux dents brisées. A la compagne de Véra, il manque deux dents! C'est l'héroïne de cet épisode, voilà la curiosité de nos bourgeois allumée.

Mais le fils, Julien, n'a pas attendu ces détails. La beauté de Véra a déjà attiré son attention. Et lorsque après avoir appris les renseignements par un journal, il la rencontre dans le salon de l'hôtel, il essaie de lier conversation. Reçu assez froidement d'abord, il finit par intéresser la nihiliste, en l'apitoyant sur les souffrances morales de sa mère aveugle, et finit par des protestations d'admiration pour les nihilistes, et le désir de connaître des idées qu'il ne voit qu'à travers la beauté de celle dont il est déjà amoureux.

Mais voilà Tatiana, la compagne de Véra, qui fait irruption dans le salon. Elle a aperçu Grégoriew, qui vient leur rendre visite. Elle court au-devant. Julien se retire.

Grégoriew raconte à ses amies, qu'il lui faut 700 fr. pour faire revenir un camarade politique, Zakharine. Avec l'aide de quelques camarades, il en a réuni trois cents. Ses amies ne pourraient-elles pas disposer des quatre cents qui lui manquent?

Hélas! les ressources des deux femmes sont plus que modestes. Elles ne disposent d'aucune somme.

Tatiana, qui a entendu les protestations de Julien, suggère de mettre sa bonne volonté à l'épreuve. Véra fait quelque opposition, mais Grégoriew trouve très naturel de demander aide à qui se réclame des idées qu'il défend, il envoie Tatiana chercher Julien. Il lui expose le cas, et Julien, enchanté de faire un pas dans l'intimité de ses voisines, remercie Gregoriew de lui fournir l'occasion de montrer sa bonne volonté.

La famille est revenue à Paris. Vera aussi pour y achever ses études. Les relations commencées en Suisse se sont continuées à Paris. Par son adresse, sa douceur, elle a tiré l'aveugle de l'ennui et de l'isolement que lui faisait son infirmité. Elle s'est rendue indispensable à la mère, le père la voit avec admiration. Il n'y a que l'oncle qui reste goguenard devant l'emballement de son frère et les deux nièces dont l'une aime Julien, et l'autre est une pécore. Jusqu'à Gregoriew, l'agitateur puissant, proscrit de partout qui, par son âme d'enfant devant la vie courante, a conquis les sympathies de la famille de Julien.

Et Vera, l'oiseau de passage, prise dans cette atmosphère de chaude sympathie, se laisse amollir, consent à entrer dans cette cage qu'est le mariage. Non, sans affirmer son indépendance, sans poser comme condition qu'elle n'aliénera rien de sa volonté, de sa liberté. Mais si elle ne s'aveuglait, déjà dans les scènes que lui fait Julien, elle pourrait percevoir le bourgeois, qui perce et n'attend que le mariage pour s'affirmer.

Mais Tatiana, toute à l'idée, considère le mariage de Vera comme une désertion. Elle essaie de la ramener à la cause, en lui mettant sous les yeux les photographies de ceux avec qui elles luttèrent, restés dans la lutte.

Zakharine, qui se dit échappé de la prison est venu raconter la mort de Boglovich, Tatiana le considère comme un faux-frère et essaie de faire partager ses doutes à Vera. Et devant la résolution de celle-ci à accomplir le mariage, lui fait une

scène violente. Puis se réconcilie et part pour une destination inconnue.

Donc, le mariage va être conclu. On discute les dernières formalités, Le bourgeois reparaît de plus en plus chez Julien. Mais Vera se laisse convaincre que les formalités qu'on lui demande doivent sauvegarder la situation de docteur de son futur mari Et comme elle n'attache pas grande importance à ces formalités, elle les accepte aussi bien qu'elle s'en passerait.

Mais voilà Tatiana qui reparaît. Son instinct ne l'avait pas trompée, Zakharine était bien un traître. « Elle se trouvait par hasard » dans le train où on l'a trouvé mort. Les papiers qu'il avait sur lui ne laissent aucun doute. Non content de tirer des subsides de ceux qu'il trahissait, il émargeait à la police internationale; de plus, il était envoyé par le père de Vera pour confirmer la mort de Boglovich, afin que Vera se décide à se marier et à rester tranquille à Paris. Boglovich est vivant; très malade, cependant, au profond de la Sibérie, chez les Yakoutes, attendant dans la détresse de l'isolement un souvenir, des consolations des amis de lutte!

Vera sent se réveiller son énergie de propagandiste. C'est elle qui apportera les consolations de son amitié à Boglovich.

Oiseau sauvage, faite pour la lutte, elle s'enfuit à tire d'ailes de la cage du mariage, suivie de Gregoriew et Tatiana.

Maintenant, que vaut la pièce de Descaves et de Donnay? Les types sont fouillés et rendus avec art, et par les auteurs, et par les artistes. Grégoriew pour lequel l'artiste s'est fait la tête de Bakounine, nous rend bien ce que l'on a entendu raconter de ce dernier. Au troisième acte, lorsqu'il unit, au nom de l'amour, Vera et Julien, en leur expliquant pourquoi l'union de l'homme et de la femme, doivent se passer de la consécration officielle, il atteint le pathétique et est vraiment émouvant, malgré que les auteurs le fassent terminer, par une boutade qui défrise un peu. Ce troisième acte, du reste, est émouvant d'un bout à l'autre; vraiment, si toute la pièce était campée de cette allure, ce ne serait pas trop s'avancer, en disant qu'elle serait un chef-d'œuvre, comme d'aucuns l'ont annoncé.

Malheureusement, dans les deux premiers actes, on y a semé trop de mots d'esprit. Il le fallait bien, disait-on autour de moi, pour faire passer le reste. Ce sont des concessions au public. Oui, mais doit-on faire des concessions, lorsqu'on fait œuvre d'art?

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Descaves et Donnay n'est pas banale, et les camarades ne perdront pas leur temps en allant la voir.

J. Grave.

A propos de "Décadence"

L'on avait prévu grand bruit pour les représentations de cette pièce, jadis interdite par la censure : il n'en a rien été. Les quatre actes se déroulent devant les yeux du spectateur; les applaudissements vont leur train habituel et par-ci, par-là, quelques timides sifflets se font entendre.

L'auteur, M. Guinon, met aux prises la finance juive et l'aristocratie catholique. S'il s'était dispensé, je crois, de représenter son principal personnage comme juif – ce qui rend la pièce antisémite – l'auteur aurait pu nous montrer toute la vilité d'un personnage fortuné envers ceux qu'il a ruinés. Mais avant de critiquer la pièce, il faut d abord que je l'expose le plus brièvement possi'ble.

Nathan Strohmann, fils d'un marchand d'esclaves, s'est épris de la fille du duc de Barfleur, Jeannine, dont il est fort haï, « attendu qu'il est juif ». Il veut à toute force l'épouser et n'hésite pas à racheter en bloc toutes les dettes du duc de Barfleur, ruiné, de sorte que si Jeannine ne consent pas au mariage, c'est la déchéance totale. Nathan, tout-puissant par sa fortune, étant résolu à tout. Force est donc à Jeannine de se vendre à Nathan, qui la paie comptant. Combien de mariages, par suite de notre organisation sociale ne se font-ils pas dans les mêmes conditions?

Mariée, Jeannine invite tous ses amis qui se payent ouvertement la tête de Nathan et sa famille. Ceux-ci acceptent leurs injures pour être présentés à des personnes titrées (!!!). Parmi les invités se trouve un marquis de Chérancé, également ruiné (ils le sont tous), qui, par ses fréquentes visites, ses continuelles conversations, amène une querelle entre Jeannine et Nathan. Jeannine se révolte et, en fin de compte, se réfugie chez Chérancé qu'elle semble aimer, et tous deux décident de fuir, quand survient l'ennemi. Il se montre à Jeannine le lendemain tel qu'il sera, et celle-ci, lâchement, suit celui qu'elle hait, celui auquel elle se donne entière par esclavage, celui qui l'a achetée.

J'ai vainement cherché dans cette pièce un personnage tant soit peu sympathique. Nathan et son père Abraham sont deux capitalistes uniquement préoccupés de leur argent. Chez Chérancé et les amis, on ne voit qu'hypocrisie. Jeannine, dans ses moments de révolte, a parfois un raisonnement utile d'être noté, mais que de dégoûts elle m'a inspirés dans ses lâches soumissions successives; que de dégoûts elle m'a inspirés, dis-je, lorsqu'au 4e acte elle se décide à ne pas partir avec Chérancé, parce que, sans argent, elle ne pourra plus se payer de toilettes, peut-être forcée de travailler, et, à ce prix, elle suit son bourreau, qui une fois de plus vient de lui prouver – ah! elle créature immonde – sa force parce que fortunée.

J'ai rarement vu au théâtre d'œuvre aussi mauvaise que *Décadence*. L'auteur qui, semble-t-il, a voulu, comme Donnay, se montrer impartial, a mis aux prises, non pas juifs et catholiques, mais simplement de vieilles crapules. Et la lutte entre ces crapules est parfois intéressante à suivre. Mais encore une fois, c'est médiocre.

René Bercy.

CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS

L'Education libre du IIIe, 26, rue Chapon, tient à la disposition de ceux qui la désirent, la brochure à distribuer n° 2, l'*Absurdité de la politique*, de Paraf-Javal, à 1 fr. le cent, port en plus.

Roubaix. — Les camarades de Roubaix vont, sitôt que le nombre de souscripteurs sera assez élevé, rééditer la *Peste Religieuse* de Most. Ceux qui souscriront n'importe quelle somme, recevront, en retour, autant de fois cent brochures, qu'ils auront versé de fois 1 fr. 30 pour exemplaires pliés et brochés; 1 franc le cent non pliés, port en plus.

Il reste quelques milliers de *Légitimation des actes de révolte* d'Etiévant, que les camarades laissent à 5 francs le cent, port en plus.

Pour souscriptions et commandes, écrire au camarade Pierre Degreef, Palais du travail, 8, rue du Pile, Roubaix.

En réponse à la lettre de Pindy, nous avons reçu une réponse du camarade Charbonnaud, son compagnon de lutte, venant lui apporter son témoignage d'estime. Nous la publierons la semaine prochaine.

On nous signale la triste situation dans laquelle se trouve un vieux militant de la région lyonnaise, le camarade Saulaville.

La caisse d'aide et de secours étant à sec, nous nous ferions un plaisir de faire parvenir à notre vieux camarade ce que l'on nous enverrait.

CONVOCATIONS

La Coopérative communiste. — Jeudi, 10 mars courant, à 9 heures du soir, causerie par un camarade.

Tous les jeudis et samedis, vente de produits.

Tous les vendredis, à 8 h. 1/2, salle Jules, 6, boulevard Magenta, réunion. Le vendredi 18 mars, causerie sur *Ces Messieurs*, de G. Ancey, par G. L Endehors.

L'Aube Sociale, Université populaire, 4, passage Davy (au 50 de l'avenue de Saint-Ouen). — Vendredi 11 mars: Pottier: La police des mœurs; l'esclavage moderne. — Mercredi 16: Causerie entre camarades; De l'utilité du Syndicat des locataires, par le camarade Pennelier. — Vendredi 18: Anniversaire de la Commune: La Commune et les revendications prolétariennes. Poésies et chants. — Mercredi 23: Causerie entre camarades; Du moral chez l'individu, par le camarade Muller.—Vendredi 25: Hérald: Leconte de Lisle. — Mercredi 30: Réunion du Conseil d'administration.

Exposition de peinture d'Hermann-Paul, chez Vollard, 6, rue Laffitte, du 7 au 20 mars.

Exposition de peintures de Luce, Galerie Druet, 114, faubourg Saint-Honoré, du 8 au 26 mars.

L'Action Théâtrale, Groupe artistique. — Répétitions, vendredi à l'U. P. 76, rue Mouffetard. Pianiste, orchestre et violonistes à la disposition des groupes pour concert ou bal.

Envoyer la correspondance à E. Sandrin, 11, impasse Cœur-de-Vey, Paris.

Les Causeries Populaires des Xe et XIe, 5, cité d'Angoulême. — Samedi 12 mars: Meeting à la Bourse du Travail. — Mercredi 16 mars, à 8 h. 1/2: Causerie par Paraf-Javal sur *le mécanisme du raisonnement*.

Causeries Populaires du XVIIIe, 30, rue Muller. — Vendredi 11 mars: cours d'espagnol. — Lundi 14: La question des races; Blancs et Jaunes, par A. Libertad.

Jeunesse libertaire des 19e et 20e arrond. — Lundi 15 mars, salle Cerbelaud, 22, rue du Pré-Saint-Gervais, réunion publique: Contre la guerre.

L'Enseignement Mutuel, 41, rue de la Chapelle. — Samedi 12 mars, Claudius Aulagnon: La Sibérie et la Mandchourie avec projections. — Mercredi 16, soirée musicale et littéraire, organisée par M. Jelmo, du Théâtre Antoine.

Union ouvrière de l'ameublement. — Mardi 15 mars, à 8 h, 1/2 du soir, inauguration du nouveau siège social, 4, passage Davy (avenue de Saint-Ouen).

Conférence par le camarade Perrare qui traitera du *Mouvement communaliste de 1871, les causes de sa défaite*.

Les Libertaires du XIIe. — Vendredi, salle Marly, 136, rue de Charenton, réunion publique: Abstentionisme. Entrée: 0 fr. 20.

Nogent-Le Perreux. — **Groupe Libertaire.** — Suite de la conférence Villeval, dimanche 13 mars, à 2 heures de l'après-midi, salle Paupelin, 31, rue de Mulhouse (gare Nogent-Le Perreux). Sujet traité: Les œuvres d'O. Mirbeau. Distribution de brochures.

Saint-Denis. — **La Raison**, 15, rue de la Boulangerie. — Vendredi 11 courant, causerie entre les camarades sur la liberté.

Lyon. — **Groupe d'Art social.** — Grande fête de propagande au théâtre des Variétés, avenue des Ponts, 34, le dimanche 13 mars, à deux heures du soir. Au programme, le *Permissionnaire* de Hanriot.

Causerie, puis concert suivi d'une apothéose qui terminera la fête.

Distribution gratuite de brochures.

Marseille. — **Le Milieu-Libre de Provence.** — Dimanche 13 mars, à 5 heures du soir, réunion de tous les adhérents. Lecture de la correspondance, souscriptions et adhésions. Tous les camarades qui ont à régler des billets de tombola et des cartes de la fête, sont priés de ne pas manquer cette réunion où le règlement se fera.

PETITE CORRESPONDANCE

L., à Saint-Denis. — Convocation arrivée trop tard. Pour le mardi. De Reclus, je ne connais qu'une brochure sur la diplomatie chinoise, je crois. Adressez-vous chez Schleicher.

L., à Liège. — Expédions les numéros. Mais nous avions déjà expédié à T...

Dick. — Traite refusée.

O. J., à Saint-Méme. — Reçu mandat. Abonnement est terminé de fin février.

C. F. — Régénération, 27, rue de la Duée.

F. Schühe. — Article trop incolore.

K., à Londres. — Reçu mandat. J'ignore. Je ne le crois pas. Votre nouvel abonnement sera terminé fin juin.

Paris à Morat. — Çà, c'est l'effet des services hors cadre. J'ai réexpédié.

G. R. — Article trop phrases.

Reçu pour le journal: R., 1 fr. — B., 1 fr. — J. B., et à C., à Blumenau, 17 fr. — Un soldat du 51e, 1 fr. — Merci à tous.

B., à Firminy. — A. V., à Paris. — N. J., à St-Etienne. — A. J., à Lyon. — C., à Paris. — A. M., à Paris. — E. L., à Paris. — B. A., à La Seyne. — P., à Bourdika. — Fr. S., à Rennes. — L., au Mans. — H., au Havre. — J. L., à Asnières. — K., à Tourcoing. — S., à Oullins. — E. L., à Paris. — P., à Orléans. — A. Fr., à Nouméa. — T., à Vaux-en-Bugey. — M. R., au Havre. — Reçu timbres et mandats.

Le Gérant : J. Grave.

PARIS. — IMP. CHAPONET, RUE BLEUE, 7.